

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**ALLOCUTION PRONONCEE
PAR MONSIEUR MODOU DIAGNE FADA
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

AU NOM DU GROUPE AFRICAIN

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*

***A L'OCCASION DE LA REUNION DE HAUT NIVEAU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA***

NEW – YORK, LE 08 JUIN 2011

- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernements,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'insigne honneur et le plus grand plaisir de prendre la parole devant cette auguste Assemblée, au nom de l'Afrique, à l'occasion de cet important rendez-vous de la Communauté internationale sur le VIH/SIDA.

Cette réunion de haut niveau à laquelle nous a convié Monsieur Joseph DEISS, Président de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, représente une occasion privilégiée pour réaffirmer nos engagements communs dans la lutte contre cette pandémie.

Assurément, occasion ne pouvait pas être plus propice pour nous, Africains, de lui exprimer notre appréciation positive pour son engagement dynamique et constructif, en ces moments où la communauté internationale est appelée à mener un examen approfondi des progrès obtenus dans la réalisation de la Déclaration d'engagement de l'Assemblée générale sur le VIH/sida intitulée « à crise mondiale, action mondiale ».

C'est également le lieu de remercier le Secrétaire Général des Nations Unies pour la qualité et la pertinence de son rapport sur l'état de la lutte contre le VIH/SIDA et de lui assurer, en même temps, de notre entier adhésion à son ambitieuse vision «zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au Sida».

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

C'est une lapalissade que de dire que le VIH/SIDA constitue un défi majeur à relever pour la réalisation, en 2015, des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

S'il est évident que des progrès appréciables ont été enregistrés dans la lutte contre ce fléau, les indicateurs alarmants contenus dans le rapport du Secrétaire général nous rappellent que davantage d'efforts sont requis pour enrayer définitivement cette maladie mortelle.

En effet, depuis 1981, date de déclenchement de cette pandémie, il y'aura eu 33,2 millions de personnes atteintes par le VIH/sida, dont 2,5 millions de nouvelles infections depuis 2006 et 2,1 millions de décès liés à cette infection.

Ce triste bilan, hélas provisoire, requiert une réponse urgente et appropriée de la Communauté internationale, en vue de renverser cette prédiction troublante selon laquelle le VIH/SIDA pourrait devenir, en 2030, la troisième cause mondiale de morbidité.

Face à cette situation dramatique, l'Afrique en appelle à une mise en œuvre appropriée des nobles objectifs contenus dans la résolution 60/262 en renforçant notamment les capacités nationales de lutte contre le VIH/SIDA, particulièrement dans les pays à faible revenu.

Au demeurant, il urge d'appuyer les efforts en cours dans ces pays à l'effet d'appliquer leurs programmes nationaux et de multiplier les campagnes de sensibilisation contre les préjugés sociaux.

Sous ce rapport, il faut noter que 85% de pays africains ont développé des politiques visant à assurer aux personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA l'accès équitable à la prévention, au traitement et aux soins, ce qui constitue, à n'en point douter, une étape majeure pour prévenir la transmission materno-fœtale.

Toutefois, l'Afrique appelle à intensifier les investissements consacrés aux vaccins, aux méthodes et aux moyens microbicides, sans oublier le renforcement des capacités de formation de cadres qualifiés.

Il convient également de faciliter l'accès de tous aux médicaments anti-rétroviraux et autres médicaments essentiels pour les infections liées au sida, notamment pour les pays à faible revenu qui peinent à faire face aux prix

exorbitants de ces remèdes en l'absence d'un engagement ferme des partenaires internationaux.

Outre le renforcement des capacités nationales, il est d'une importance capitale de raffermir la coopération régionale, conformément à la décision de l'Union Africaine adoptée à Syrte (Libye), en 2005, de mettre en place un centre africain visant à promouvoir la coopération dans la lutte contre le VIH/SIDA, et à assurer, dans ce domaine, une coordination efficace des centres spécialisés à travers le continent.

A cet égard, la communauté internationale a une responsabilité particulière de fournir non seulement les ressources financières adéquates comme cela est, à juste titre, souligné dans le rapport du Secrétaire général, mais aussi d'apporter des solutions judicieuses pour les aspects liés aux droits de propriété intellectuelle des médicaments existants ainsi que les vaccins microbicides, afin de favoriser l'accès aux médicaments à prix abordables pour tous.

Il va sans dire qu'un tel engagement doit aller de pair avec une utilisation maximale des ressources nationales et un soutien international conséquent, afin de maintenir l'efficacité du travail accompli sur le terrain. Il conviendrait également de mettre en place un cadre de coopération qui garantisse la coordination entre les efforts menés par les gouvernements nationaux et par la société civile dans son ensemble.

De même, la lutte contre le VIH / sida exige un processus de développement global, visant particulièrement à améliorer continuellement l'infrastructure économique, éducative et sanitaire, à faire face aux défis posés par les crises internationales actuelles, et surtout à assurer le transfert du savoir-faire et des technologies, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Il en va de même du règlement pacifique des conflits armés, en particulier en Afrique, lesquels contribuent aussi à une marginalisation sociale en accroissant la stigmatisation et les stéréotypes, de même que la violence sexuelle et les violations menant à la propagation de l'infection du SIDA chez les jeunes, les femmes et les enfants.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Pour conclure, je voudrais, au nom de l'Afrique lancer un appel pressant pour accompagner ses efforts visant à faire face, avec détermination et vigueur, à la pandémie du VIH/SIDA et de dire qu'elle ne ménagera aucun effort pour mettre pleinement en œuvre la Déclaration politique sur le VIH / SIDA que nous adopterons à l'issue de nos délibérations.

Je vous remercie de votre aimable attention.